



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-510

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 mai 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2026-510

Objet : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin d'agrandir la zone MxtV-2

Ce règlement est entré en vigueur le 18 juin 2026, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, situé au 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 25 juin 2026

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

